

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

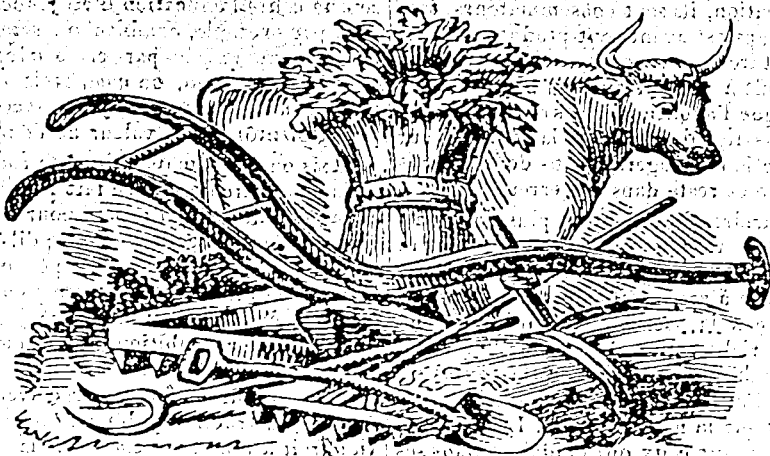
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Autres causes sur l'infériorité de la culture canadienne.

Recue de la Semaine : Adresse du Saint-Père aux Evêques, lors de leur préconisation le 25 juillet. — Persécution religieuse en Prusse. — Nouvelles d'Espagne. — La loi des écoles au Nouveau-Brunswick et les protestants honnêtes.

Correspondance : Concours des fermes les mieux tenues.

Sujets divers : Le Gouvernement de la Province de Québec et l'agriculture ; il répondra noblement à la question : *Qu'avez-vous fait pour l'agriculture ?* — Le Gouvernement Fédéral et le repatriement des Canadiens ; nos Gouvernements désirent entrer dans la voie des véritables améliorations. — Ce qui peut être une entrave à la culture de la betterave. — Fabrication du beurre et du fromage. — Conservation des feuilles de betterave. — La sanguine, hygromètre et baromètre.

Petite chronique : Sommaire de *L'Echo du Cabinet de lecture Paroissial*. — La ville de Québec et le Chemin de fer de Québec et Gouford au lac St. Jean. — St. Lin, paroisse qui comprend ses intérêts.

Recettes : Piqure des abeilles ou des guêpes. — Recette pour rendre imperméables les canevas des voitures couvertes.

CAUSERIE AGRICOLE

AUTRES CAUSES SUR L'INFÉRIORITÉ DE LA CULTURE CANADIENNE.

Dans nos deux derniers numéros, nous avons démontré que l'une des principales causes de l'infériorité de notre agriculture, c'est le système commercial qui semble prévaloir dans nos hautes régions officielles. En faisant cette démonstration, nous n'avons été animé d'aucun sentiment hostile envers l'administration qui dirige actuellement le pays. Au contraire, nous aimons à reconnaître qu'en agissant ainsi, nos gouvernants cherchent avant tout à améliorer la situation de toutes les classes de la société. Leur intention constante a été de diminuer autant que possible le prix des denrées de consommation générale, de faire la vie à bon marché, et nous leur savons gré de cette intention patriotique. Malheureusement le résultat n'a pas répondu à l'attente.

La vie n'est pas à meilleur marché ; les denrées alimentaires n'ont pas baissé de prix, et le huit commerce à peu près seul y a réalisé quelques bénéfices, tandis que le peuple travailleur a vu sa fortune diminuer par le défaut d'occupation, par le défaut de travail.

En admettant en franchise la plupart des denrées étrangères de même nature que celles déjà produites dans le pays, on s'est fourvoyé, on a voulu augmenter la richesse publique et l'on a appauvri les sept huitièmes de la population, sans élever d'une manière notable la fortune de l'autre huitième. Le commerce est endetté et gravement compromis, tandis que les industries manufacturières et agricoles luttent difficilement contre la concurrence des pays étrangers.

Il y a quelques mois, des hommes dévoués, reconnaissant la position impossible que nous nous étions faite, cherchèrent à occuper l'opinion publique de cette grave question. Ils firent circuler des requêtes montrant la protection commerciale comme le plus sûr moyen de nous tirer du mauvais pas où nous étions tombés et demandèrent aux populations de les aider en apposant leur signature sur ces requêtes. Mais cette initiative n'eut pas de suite. Une apathie incompréhensible, surtout de la part des cultivateurs, qui y étaient les plus intéressés, tua le projet. Aujourd'hui ces requêtes n'existent plus qu'à l'état de souvenir et notre situation n'a fait qu'empirer.

L'administration a besoin d'être renseigné sur les besoins du pays, tout le monde l'admet ; pour porter remède à un mal, il faut qu'elle connaisse ce mal et pour cela il est nécessaire que le malade lui-même parle. L'agriculture souffre, c'est donc à l'agriculture de parler et de parler hautement afin de pouvoir être entendue.

Mais, nous répondra-t-on, n'avons nous pas vos représentants qui ont vu un milieu de vous, qui connaissent vos besoins et qui ont mission spéciale de les faire valoir ? Nous avons nos représentants sans doute, cependant c'est à peine si nous avons en Chambre une dizaine de députés agricoles

Revue J. R. L. Hamelin,
 Hôpital-Général de Québec

parfaitement au fait des besoins de l'agriculture. Tous les autres, et ils sont nombreux, lui sont complètement étrangers; ce sont pour la plupart des avocats, des notaires, des médecins, des marchands, élevés dans les villes; imbus des principes du commerce libre-échangiste et dont les besoins sont entièrement opposés à ceux des populations qu'ils représentent. Par leur position, ils sont consommateurs, tandis que l'homme des champs est avant tout producteur. Or, le consommateur est naturellement ennemi des droits de douane, il trouve son profit à acheter au plus bas prix possible et il est convaincu que l'abolition de ces droits lui sera avantageuse. S'il réfléchissait, s'il examinait la question sur toutes ses faces, sa conviction changerait sans doute; mais il ne prend pas cette peine et reste dans son erreur.

Le producteur, au contraire, fera d'autant plus de profits que le cours des marchés sera plus élevé, et qu'il pourra mieux vendre ses denrées: L'abolition des droits de douane est nécessairement contraire à ses intérêts, car elle déprécie sa marchandise et l'oblige à la sacrifier. Ce qui, pour les premiers, semble être la richesse est donc, pour le second, la pauvreté. Aussi cherche-t-il à l'éloigner de toutes ses forces, et pour cela il diminue ses frais de production, il économise partout et surtout sur la main-d'œuvre. La pauvreté du cultivateur rejaillit alors sur ceux qui l'aidaient dans ses travaux cultureux et à son tour la classe des ouvriers agricoles gémit sous le poids de sa misère.

L'agriculture est mal représentée dans nos Législatures et dans presque toutes les parties de l'administration publique. Voilà un fait patent, indéniable. Le cultivateur ne peut pas choisir les hommes qui doivent soutenir ses intérêts; il accorde trop souvent sa confiance à des personnes qui ne veulent pas satisfaire ses besoins généraux ou plutôt qui ne les connaissent pas. Ces hommes sont quelquefois animés des meilleures intentions, ils ne désirent rien tant que de travailler en faveur de leurs commettants; mais le défaut d'études agricoles les empêche d'agir avec efficacité.

Ceci nous amène naturellement à parler de la seconde cause qui s'oppose au développement de notre agriculture. Le défaut d'instruction spéciale est un mal dont nous souffrons horriblement dans notre pays. L'ignorance des choses de l'agriculture est générale; et, si l'on en excepte quelques rares individualités, les hommes les plus haut placés dans notre monde officiel, ignorent les plus simples notions de la science agricole.

Aujourd'hui, on pousse les jeunes gens principalement vers les carrières libérales; sur les bancs du collège mêmes, on les prépare à entrer dans ces carrières en leur remplissant la tête de grec, de latin et de littérature. Ils y contractent même un dégoût prononcé pour tout ce qui se rapproche de près ou de loin aux choses de l'agriculture. Mais tous ne réussissent pas à atteindre leur but, tous ne sont pas devenus avocats, notaires ou médecins et même, parmi les élus, tous ne parviennent pas à se créer une clientèle qui leur permette de vivre de leur profession.

Ceux qui ont manqué leur carrière ou dont les talents ne sont pas assez brillants sont alors jetés sur le pavé et viennent grossir cette masse d'hommes déclassés, oisifs par nécessité. Ils usent leur vie à traîner les antichambres des départements publics en quête d'une situation qui puisse les empêcher de mourir de faim et qui souvent leur est refusée pendant des années.

Les positions industrielles et agricoles n'offrent aucun attrait à ces hommes qui ont aspiré aux situations commodes offertes par les carrières libérales et l'administration et qui ont dépensé leur jeunesse à s'y préparer. En outre, à vingt-

ans, on est bien vieux pour recommencer son éducation, et à moins d'être doué d'un courage fort peu commun, on oublie et l'on n'apprend plus.

De cette instruction classique qui a coûté si cher aux pères de famille, qu'en résulte-t-il pour la prospérité générale du pays? Si seulement on prenait la peine de calculer ce que coûte l'éducation d'un jeune homme destiné au barreau par exemple, combien on serait surpris de l'énormité de la somme exigée par cette éducation. Si, poussant plus loin l'investigation, on comparait le coût de cette éducation avec le salaire moyen du jeune avocat, comme on se détromperait bientôt sur la valeur de l'éducation classique.

Mais on n'a jamais fait cette comparaison et on ne la fera jamais, parce qu'on se fait toujours illusion sur le mérite de ses enfants, qu'on espère pour eux la position la plus élevée et qu'on ne se doute pas qu'ils puissent descendre jusqu'à la plus basse. Quel est le père qui n'ambitionne pas pour le jeune étudiant en droit une nombreuse clientèle et peut-être une éminente situation de juge en chef? Néanmoins que de fois son ambition a été trompée.

Cependant les parents ne sont pas les seuls que l'on doit blâmer, si leurs enfants ne reçoivent pas dans nos établissements d'instruction publique le genre d'instruction qui conviendrait à toutes les classes de la société. Ceux qui donnent l'impulsion à ces établissements doivent supporter une large part du blâme; car eux aussi contribuent à fausser l'éducation des jeunes gens; ils semblent épris de ce vieux préjugé qui fait considérer les carrières libérales comme les seules honorables, comme les seules auxquelles un jeune homme instruit puisse convenablement aspirer.

À tous les degrés, l'instruction publique est anti-agricole; depuis l'école élémentaire où l'enfant apprend à lire jusqu'à la plus haute institution où il achève son éducation, on semble prescrire tout ce qui rappelle l'agriculture. Si le livre de lecture n'est pas un traité sur la religion, il parle de tout excepté d'art agricole; ce sera tantôt un livre de littérature, comme le *Télémaque*, tantôt quelques récits de voyage, tantôt quelques historiettes qui détourneront sans cesse l'esprit de l'enfant des faits de l'agriculture.

Trop souvent le maître lui-même laisse échapper des propos qui font voir son dédain envers les occupations rurales. Ces propos souvent répétés réagissent enfin sur le cœur de l'élève et lui font mépriser l'agriculture. Seuls quelques cours bien nés échappent à la contagion et conservent quelque considération envers la culture des champs.

Cet état de chose exige une réorganisation dans tous les degrés de notre éducation publique. Depuis trop longtemps l'agriculture est méprisée de tout le monde et de ceux-là mêmes qui lui doivent leur subsistance et leur fortune. Depuis trop longtemps on enlève à l'art et à la science agricoles les hommes de talents qui pourraient les faire progresser et les ramener à la haute position qui leur appartient dans le monde. Depuis trop longtemps enfin, on haït de l'instruction des jeunes gens, les sujets qui touchent à l'agriculture. Le mal est assez grand pour que nous pensions à y porter remède.

On a établi, il est vrai, quelques écoles d'agriculture où des jeunes gens dignes de tous les éloges vont puiser la science spéciale nécessaire à la pratique. Mais ne pensons pas que cela soit suffisant. Ces écoles sont d'abord trop peu nombreuses, puis les tendances générales de l'instruction publique leur sont trop antipathiques. La conséquence de cette antipathie, c'est que les élèves de nos écoles d'agriculture se recrutent avec une excessive difficulté. À peine une vingtaine de jeunes gens les fréquentent-elles chaque année,

et encore sur ce nombre plusieurs se dégoûtent, laissent l'institution, pour aller chercher derrière un comptoir une occupation moins fatigante. Il n'y a que les vocations agricoles bien décidées qui persistent.

Ce n'est donc pas assez d'établir des institutions spéciales d'enseignement agricole, il faut de plus préparer l'intelligence des enfants, et autant que possible aussi celle de leurs parents, leur faire aimer l'état agricole, leur en faire voir les avantages et leur démontrer l'utilité incontestable des études rurales.

Voilà sans doute une tâche bien grande et bien difficile à accomplir; mais elle n'est pas impossible. Tout peut être obtenu par une réorganisation convenable dans notre système d'enseignement public et par le choix d'instituteurs décidés à secourir de toutes leurs forces les vues de l'administration.

C'est surtout dans le bas âge que les enseignements du maître profitent le mieux, car alors l'enfant est sans préjugé. Il faut donc commencer le travail dès l'école élémentaire et le continuer sur les bancs de l'école-modèle et de l'académie. Dans les collèges classiques, l'agriculture devrait faire partie du programme des études, et les élèves les plus avancés devraient recevoir un cours d'agriculture générale en rapport avec les hautes connaissances qu'ils ont acquises pendant leurs études. L'Université même devrait posséder sa chaire d'économie rurale et tous les étudiants tenus d'assister aux cours qui s'y donneraient sur cet important sujet. L'agriculture n'est méprisée que parce qu'on ne la connaît pas, et nos universitaires pourraient rendre d'immenses services à leur pays si l'on avait soin de leur inculquer les saines notions de l'économie agricole.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous publions plus bas un précieux document tombé du cœur paternel du vénéré Pie IX et que nous livrons à la considération de tous les nombreux amis de l'ordre religieux et social en Canada.

C'était le 25 juillet dernier, Pie IX, avant de clore les cérémonies mémorables de la préconisation des évêques, a voulu adresser la parole aux nouveaux membres de l'épiscopat et leur donner des conseils qui leur serviraient de guide à travers les difficultés des temps actuels. Le Saint-Père dans sa bonté inaltérable et à l'exemple de Celui dont il est le représentant sur la terre, met les évêques en garde contre une certaine classe d'hommes qui s'oppose plus ou moins directement au libre exercice de la juridiction épiscopale et qui manifeste sans cesse leur mauvaise volonté contre la liberté de l'Eglise.

Il est bien difficile de ne pas reconnaître dans la description donnée par le Saint-Vieillard du Vatican, ces hommes qui, dans tous les pays, portent le nom de transigeants, d'amateurs de conciliation, de catholiques-libéraux enfin, dont le nombre est si grand dans toutes les contrées de l'Europe et aussi dans notre catholique Province de Québec. Ils sont les mêmes partout, ce sont eux qui prétendent que l'Eglise ne doit pas sortir du domaine purement religieux, qui veulent lui enlever la direction des populations dans les choses de la politique. Ils ont constamment dans la bouche cette phrase bien connue, le clergé ne doit se mêler ni de politique ni d'élection. Quelques-uns même vont plus loin: ils professent hautement l'assujétissement de l'Eglise à l'Etat et quand ils sont les plus forts, ils savent bien faire sortir leurs théories du domaine purement spéculatif et attaquer

avec une audace effrénée les droits imprescriptibles de la Religion.

Sous l'influence de leurs principes subversifs, on confie-tionne des lois qui sapent sourdement les fondements de l'Eglise et mettent aux mains de l'autorité civile des armes qui lui permettent de persécuter légalement cette institution divine.

Le Saint-Père, qui voit les tendances anti-religieuses de ces hommes, les signale à l'attention de l'épiscopat, et, tout en conseillant à celui-ci de se conduire à leur égard avec charité et mansuétude, il ne lui permet pas de transiger avec eux, au contraire il leur recommande de s'opposer avec zèle et courage à tous leurs empiètements.

Il a aussi un mot bien terrible contre les franc-maçons et la traite comme le méritent toutes les sociétés secrètes. Malgré le but charitable que se donnent ces sociétés, elles n'en sont pas moins excommuniées et, en conséquence, c'est un devoir impérieux pour l'épiscopat d'en détourner les populations.

Les sociétés secrètes ne sont paisibles et ne cachent leurs tendances anti-catholiques que lorsqu'elles sont trop faibles. Mais, avec le temps, le nombre de leurs adeptes augmentant, elles savent bien lever la tête, s'emparent des gouvernements, et alors leur haine contre l'Eglise ne connaît plus de bornes.

Ne disons pas que la franc-maçonnerie est simplement une association charitable. Si le désir de venir en aide à la pauvreté et de secourir les malades était son seul but, pourquoi exigerait-elle de ses adeptes le serment du secret? pourquoi la violation de ce serment serait-elle punie des peines les plus sévères? Il doit donc y avoir dans l'organisation de cette société des tendances que l'on craint de divulguer.

Les sectaires placés au bas de la hiérarchie franc-maçonne ne connaissent pas sans doute les secrets anti-catholiques et anti-sociaux que conservent avec un soin jaloux les chefs de l'association; ces secrets ne leur sont même divulgués que peu à peu, à mesure qu'ils montent en grade; mais les sectaires n'en sont pas moins corps et âmes entre les mains des chefs qui les font mouvoir à leur volonté vers un but qu'eux seuls connaissent et qui n'est autre que la persécution religieuse, le renversement des trônes, la désorganisation, l'illégalité, le meurtre et le pillage.

L'épiscopat ne peut donc pas prendre trop de précautions contre les sociétés secrètes, et les catholiques doivent fuir comme la peste ces associations dangereuses. C'est ce qui ressort parfaitement du discours suivant prononcé par le Saint-Père, le 25 juillet:

"A la bénédiction que je donne de tout mon cœur aux évêques qui viennent d'être préconisés, et aux peuples qui leur sont confiés, pour lesquels j'ai célébré ce matin le divin sacrifice, je désire ajouter quelques paroles qui seront pour tous d'un souvenir salutaire.

"Saint Jean-Baptiste, dans le seul but d'éclairer ses disciples sur la personne du vrai Messie, voulut envoyer quelques-uns d'entre eux au divin Rédempteur, en les chargeant de lui demander si c'était Lui le vrai Messie. Que répondit Jésus? Il n'a pas dit: Je le suis. Non; mais il fit cette réponse: Dites à Jean que les aveugles voient, que les sourds entendent, que les estropiés se redressent et marchent, que les morts ressuscitent, et que les pauvres sont évangélisés. Il voulait dire par tout cela que les œuvres justifiaient sa divine mission, et qu'il était bien Lui le vrai Messie.

"Je vous exhorte, ô chers frères, à suivre cet exemple sublime et à agir toujours de façon à vous faire reconnaître pour évêques, soit par la sainteté de l'exemple, soit par la sainteté de la parole. En vous conduisant ainsi, n'ayez aucun

doute, les peuples vous reconnoîtront sur-le-champ et vous recevront avec la joie la plus profonde et avec l'affection de fils dévoués.

« Il y aura certaine classe de personnes qui trop certainement vous dira: *Qui êtes vous?* C'est à cette classe plus qu'à toute autre qu'il est nécessaire de répondre par les faits et par les exemples. Cette classe qui par la permission de Dieu, se trouve maintenant haut placée, vous sera contraire et empêchera qu'on ne vous remette ce qui vous appartient. S'opposera maintes fois au libre exercice de la juridiction épiscopale, et manifestera, de différentes manières sa mauvaise volonté contre la liberté de l'Eglise. Que votre maintien envers cette classe de personnes soit toujours inspiré par la charité et la mansuétude; mais si cela ne suffit pas, armez vous de courage et de zèle et sachez répéter avec le même saint Jean-Baptiste et avec la fermeté qu'il employa jadis: *Non licet.*

« Ne craignez rien, Dieu est avec vous et vous donnera toujours la force et la vigueur qui vous sont nécessaires pour défendre les droits de son Eglise.

« En ce moment une lutte est engagée entre quelques évêques et un gouvernement catholique américain. Les franc-maçons sont là qui ont pénétré partout, et non contents de siéger parmi les conseillers du souverain, ils ont eu s'introduire en outre dans les associations pieuses, telles que les confréries. Ils y sont fatalement parvenus en donnant à entendre que les franc-maçons de cette partie de l'Amérique ne sont point comme ceux de l'Europe, mais qu'ils ont une société de charité. Assertion mensongère. En Amérique les franc-maçons ne sont pas moins excommuniés et anathématisés que partout ailleurs. Mais, à l'aide de cette fausseté, ils sont parvenus à se glisser même dans les administrations de œuvres pies, et maintenant que les évêques disent avec saint Jean-Baptiste: *Non licet*, ils crient, menacent, agrippent les choses, vont même, comme à leur ordinaire, jusqu'à mettre en péril l'Eglise et le trône.

« Si, dès le principe, on eût dit: *Non licet*, on aurait vu de meilleurs effets, tandis qu'actuellement les agitateurs, les pervers et les ministres eux mêmes s'opposent violemment aux évêques pour soutenir ces sectaires condamnés par l'Eglise, sans aucun regard pour les graves scandales et les désastres qu'il y a raison de redouter pour l'avenir.

« Je vous le recommande donc, très-chers frères, oriez à temps dans tous les cas où s'élèvent des prétentions injustes, élevez la voix et faites retentir partout: *Non licet*. Ne craignez rien, parce que, je vous le répète, Dieu est avec vous et sera avec vous, même sous les coups de la persécution; comme on le voit clairement par ce qui arrive aux évêques dont j'ai parlé, et qui résistent avec un courage et une fermeté inébranlables aux prétentions injustes. Unis de cœur et d'âme, combattant le plus noble des combats, tel que celui qu'on soutient pour la gloire de Dieu, pour les droits de l'Eglise et pour préserver toute la famille humaine des dangers qui la menacent; combattons avec courage, car Dieu est avec nous.

« Je réitère les bénédictions, et prie Dieu de les faire descendre sur vous qui êtes présents, sur vos frères absents, et sur les diocèses auxquels vous êtes destinés comme pasteurs et maîtres.

Admirons ici le soin paternel que l'Auguste Pie IX apporte dans le gouvernement de l'immense troupeau confié à sa garde. Il n'oublie rien de ce qui peut amener la sanctification de ce troupeau ou le détourner de la voie de perdition. Ces actes et ces conseils du Souverain Pontife, soulèvent contre lui la haine de tous les sectaires à quelque ca-

tégorie qu'ils appartiennent. L'usurpation des biens de l'Eglise et l'emprisonnement dans le palais du Vatican n'ont été accomplis que dans le but d'empêcher Pie IX d'être entendu. Mais les sociétés secrètes doivent s'apercevoir que leur attente a été vaine et que la puissante voix du Souverain Pontife pénètre comme auparavant jusqu'aux extrémités de la terre. Elles en ont donc été pour leurs frais de persécutions et de spoliations. Seulement, Dieu qui est la justice même, saura donner à chacun ce qu'il mérite; au juste persécuté, les récompenses, et aux persécuteurs les châtiments. Il est vrai que les pervers, les impies triomphent aujourd'hui presque partout; mais, comme il n'est pas moins vrai que Dieu est la vérité et qu'il est éternel, l'Eglise gagnera finalement ce qui semble si complètement perdu en ce moment.

— La persécution religieuse qui se poursuit actuellement en Prusse contre les catholiques provoque l'indignation dans toute la chrétienté. De toutes parts, le journalisme honnête s'élève contre les attaques impies dont l'Eglise et surtout les ordres religieux et l'épiscopat sont l'objet. On se demande partout quels ont été les causes qui ont forcé Bismarck et ses courtisans à se lancer dans cette persécution qui sera certainement plus ruineuse pour eux que pour l'Eglise.

L'épiscopat et le clergé n'ont cependant rien fait qui pût donner raison à la haine que l'empire prussien leur a vouée. De tout temps, le clergé allemand a défendu avec ardeur la cause de tous les souverains et surtout celle du roi de Prusse. Les pays catholiques de la Confédération germanique ont toujours été les plus paisibles, et si parfois quelques agitations les ont troublés, ils sont bientôt rentrés dans le calme; tandis que les états protestants se sont montrés presque constamment hostiles aux principes conservateurs. Ce n'est donc pas parce que les autorités ont été provoquées, qu'elles persécutent les sujets catholiques de la Prusse.

Il semble que c'est un besoin pour cet empire de guerroyer contre quelqu'un ou quelque chose. « On dirait, dit un correspondant européen, qu'à force de batailler et de combattre, les hommes d'Etat de Berlin ont choisi le catholicisme comme champ de bataille, faute d'un autre sur lequel ils pussent exercer leur force exubérante. » Dans des temps ordinaires, ce serait là un grave manquement aux principes de morale politique dont aucun souverain, aucun gouvernement ne s'écartent impunément. La faute devient plus grave encore lorsqu'on considère le moment que la chancellerie de Berlin a choisi pour engager cette lutte contre la religion catholique. Car, on a beau équivoquer sur les mots, s'abriter derrière des prétextes, parler du Syllabus, du Concile de 1870, affirmer, en voulant à l'ambition absorbante du Pape et des évêques et nullement à l'Eglise catholique, d'intention ou d'entraînement, l'on en arrive à atteindre la liberté religieuse des catholiques.

« Et à quel moment a-t-on commencé cette guerre? Au moment même où les ecclésiastiques de la Commune de Paris assassinait l'archevêque de Paris et un grand nombre de prêtres. On remarquera, en lisant l'histoire de ces événements, que les fédérés, dès leur prise de pouvoir, se montraient tout particulièrement féroces à l'endroit du clergé. »

Bismarck voudrait-il marcher sur les traces des communistes, et pense-t-il augmenter son pouvoir en agissant de cette façon? Si telle est son espérance, l'avenir lui montrera prochainement combien il se trompe.

— En Espagne, la cause Carlisle fait toujours des progrès rapides. Mais les révolutionnaires veulent arrêter ces progrès coûte que coûte et pour cela ils ne reculent devant aucun crime quelque abominable qu'il puisse paraître aux

yeux des honnêtes gens. Pour eux tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils arrivent à leur fin. C'est ainsi que, le 11 d'août dernier, un misérable, soudoyé par eux, a tenté d'assassiner le prince Don Alphonse, frère de Don Charles. Heureusement que sa tentative a été frustrée. L'assassin a été arrêté et mis à mort.

Une dépêche télégraphique du 25 d'août annonçait que l'armée Carliste, qui assiégeait la ville de Barga, avait été tuillée en pièces et obligée de lever le siège de la ville. Mais cette nouvelle de source officielle avait été considérablement grossie dans les bureaux du gouvernement républicain. Aujourd'hui, on prétend bien encore que les Carlistes ont été repoussés, mais on ne dit plus qu'ils ont été forcés de se retirer. Le fait est que le siège continue et que la chute de la ville n'est plus qu'une question de temps. Voilà qui est bien différent de la défaite désastreuse que l'on avait annoncée.

— Un journal protestant, le *Carleton Sentinel*, publie, au sujet des Ecoles du Nouveau-Brunswick, l'entre-filet suivant :

“ La question des écoles, sous son présent aspect, est d'une importance si considérable qu'elle exige la plus grande sagesse et la plus grande sollicitude de la part des hommes d'Etat, car ils ne doivent pas perdre de vue les effets qu'elle est appelée à produire sur toute la société.

“ Il est de la plus parfaite évidence que des changements aux lois et règlements, concernant les écoles seront demandés d'une manière à réclamer la plus respectueuse considération et qu'il faudra en accomplir ”

Après avoir reproduit ce passage le *Freeman* de St. Jean N. B. ajoute : “ Cette conviction se répand rapidement. Le plus tôt elle sera devenue universelle, le mieux ce sera. Si ceux qui sont maintenant représentés par une majorité de la Législature Locale veulent seulement agir suivant la justice et l'équité, la question des Ecoles sera facilement réglée.”

Le mal aggravé par la décision du Conseil Privé va bientôt devenir intolérable s'il ne s'opère une résection dans l'opinion de la majorité protestante. Peut-être l'article du *Carleton Sentinel* est-il le commencement de cette réaction. Nous le désirons.

Le Gouvernement de la Province de Québec et l'Agriculture

C'est avec un plaisir parfaitement justifiable que nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle suivante, donnée par le *Chronicle*, organe officiel du cabinet provincial, relativement à la politique future que le Gouvernement se propose de suivre à l'égard de l'agriculture :

“ 1o. Favoriser autant qu'il est possible, PAR DES MOYENS DIRECTS, le repatriement de ceux de nos compatriotes qui voudront retourner au pays pour se livrer réellement et efficacement à la colonisation des terres de la Couronne ;

“ 2o. Favoriser la colonisation PAR DES MOYENS DIRECTS, afin de prévenir autant que possible l'émigration et augmenter la richesse du pays ;

“ 3o. Favoriser l'immigration choisie d'une classe de cultivateurs, d'industriels et d'ouvriers dont le besoin se fait sentir en ce pays ;

“ 4o. Favoriser la classe agricole en venant en aide aux municipalités pour améliorer les grandes voies de communications, etc., etc.

Nous approuvons de tout cœur ces excellentes mesures. Pendant ces dernières années, nous avons travaillé avec ardeur à pousser notre Gouvernement dans cette voie. En mille circonstances, nous avons étudié ce sujet sur toutes ses

faces et démontré que le meilleur moyen d'augmenter la richesse publique était de favoriser l'agriculture et la colonisation. En adoptant cette ligne de conduite le ministère réalise les vœux unanimes de l'importante classe des cultivateurs.

Depuis trop longtemps l'agriculture souffrait de l'abandon incompréhensible dans lequel nos hommes d'Etat la laissent s'épuiser ; depuis trop longtemps on suivait une ligne contraire aux intérêts de l'art agricole, qu'un changement était devenu d'une nécessité absolue. Ce changement est enfin arrivé et nous en augurons les résultats les plus satisfaisants. Espérons que les mesures que l'on adoptera pour atteindre le but proposé, seront les plus convenables à tous égards.

Le repatriement des Canadiens et le Gouvernement Fédéral

Nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, ainsi que ceux du Canada en général, apprendront avec plaisir que le Gouvernement Fédéral vient de prendre des mesures en vue d'opérer le retour au pays de ceux qui sont allés, en si grand nombre, chercher fortune sur la terre étrangère. C'est sur l'Hon. M. Pope, notre populaire, actif et pratique Ministre de l'Agriculture, que nous sommes redevables de ces démarches. Le Révd. M. Geodron, missionnaire à Cookshire, si bien connu par son zèle et son dévouement pour la belle cause de la colonisation, a été choisi par le Gouvernement, avec la permission de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe, pour aller aux Etats-Unis tenter les premiers essais. Il s'est trouvé à la grande convention des canadiens-français, à Biddeford, Me., samedi, le 13 août. Sa mission, pour le présent, se bornera à étudier la position de nos compatriotes de là-bas, à recueillir des renseignements sur leurs besoins et ce qu'il faudrait faire pour les engager à revenir ou les mettre en état de le faire. Ensuite, il fera son rapport et l'on avisera aux meilleurs moyens à prendre dans ce but.

Le Gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix que celui qu'il a fait, en attribuant cette importante mission au dévoué missionnaire de Cookshire, qui, depuis plusieurs années, — comme tant d'autres du reste, — a rendu gratuitement des services signalés à la cause. S'il y a moyen de mener cette excellente entreprise à bonne fin, on peut être certain qu'il est de taille à le faire. Au reste, la cause du repatriement a toutes les sympathies de M. Pope, qui voit, dans les canadiens-français, — et ne craint point de le dire, — les meilleurs colons, les meilleurs immigrants à faire venir au pays. Il a assurément mille fois raison, au point de vue pratique où il se place pour faire cette appréciation. Les enfants du sol doivent être préférables, et devraient être préférés aux autres. Dans tous les cas, on doit faire autant pour eux, c'est le moins, que pour les étrangers. — *Pionnier de Sherbrooke.*

Concours de la Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska

POUR LES FERMES LES MIEUX TENUES.

Ce qui suit est un extrait du Rapport de MM. P. Têtu, et A. P. Landry, juges-inspecteurs des Terres les mieux tenues :

- 1er prix, Ivanhoé Taché, Kamouraska..... 108 points.
- 2e prix, Dr. Ludger Têtu, Rivière-Ouelle..... 103 points.
- 3e prix, Hypolite Paradis, St. André..... 97 points.
- 4e prix, Louis Miller, Kamouraska..... 95 points.

5e prix, Hubert Pelletier, St. Paschal..... 93 points.
Total des points suivant le Programme du Conseil d'agriculture, 140.

I. DESSAINT, S.-Trésorier.

Ce qui peut être une entrave à la culture de la betterave à sucre

A une exposition de la Société d'agriculture de Compiègne, France, M. Gossin fils, parlant de la culture de la betterave, fit les observations suivantes :

" On voit, dit M. Gossin, que la betterave est le pivot de la culture du canton d'Attichy. La betterave en effet, bien cultivée, recevant les engrais nécessaires, produit de sérieux bénéfices, elle est vraiment la plante par excellence, la plante de l'agriculture progressive. C'est sans doute aussi la plante de prédilection du fisc qui trouve en elle une source inépuisable de revenus. Malheureusement les bras sont si rares, la main-d'œuvre si difficile, qu'on redoute d'en étendre davantage la culture. Nous avons vu dans le canton d'Attichy, retourner des champs de betteraves parfaitement et régulièrement levés, mais que les herbes étouffaient. Quand cette crise de la main-d'œuvre cessera-t-elle ? Cela est intolérable, et l'agriculture devient bien difficile dans les conditions actuelles. Qu'il nous soit permis de souhaiter voir nos gouvernants prendre des mesures en faveur de l'agriculture, et s'efforcer par tous les moyens possibles d'arrêter cette désertion des campagnes. Disons avec l'auteur comique :

Grévez d'impôts la ville, et dégrévez les champs,
Ayez moins de bourgeois, et plus de paysans ! "

Fabrication du beurre et du fromage

Nous lisons dans le *Négociant Canadien* :

" Nos lecteurs n'ont pas oublié avec quelle persistance nous avons insisté sur l'urgence qu'il y avait pour nos cultivateurs de sortir de la routine de la culture des céréales et de s'adonner davantage à la production du beurre et du fromage.

" Il n'y a pas encore deux ans que nous avons commencé à avocasser la nécessité de ce changement, et ce peu de temps a suffi pour prouver combien nous avions raison. Il n'y avait alors guère plus de quatre manufactures de fromage dans la Province de Québec et aujourd'hui nous en comptons une vingtaine, et toutes faisant des affaires brillantes. Le commerce de fromage a pris un développement extraordinaire en Canada et promet, avec les Etats-Unis, de devenir avant longtemps le fournisseur du monde entier. La production en Angleterre ne peut déjà plus lutter avec la production canadienne, trop souvent sinon généralement appelée dans les journaux anglais, fromage américain. Les anglais devraient pourtant se souvenir qu'ils ont une colonie importante de ce côté-ci de l'Atlantique, et ce qui s'y produit est production canadienne avant d'être production américaine dans le sens propre et plus restreint du mot. Ils apprécieront probablement plus le Canada quand il sera pays indépendant et saura alors faire la distinction entre production américaine et production canadienne. Mais revenons à notre sujet duquel le désir de corriger une erreur qui nous est préjudiciable nous a éloigné. Nous disions donc que la production du fromage avait pris un développement considérable et quelques statistiques que nous avons publiées sur l'exportation comparative entre l'année dernière et cette année pour les mois de Juin et Juillet ont démontré clairement que nous allions en avant. Pendant la semaine qui vient de s'écouler il s'est conclu des transactions très importantes dans cet article. On estime qu'au-delà de 50,000 boîtes de fromage ont été nettoyées principalement pour exportation. Le prix a varié de 11c. à 11½c. par lb. Voyons maintenant la somme d'argent (car le commerce de fromage ne se fait que rubis sur l'ongle) qui a été répandue parmi nos fermiers pendant une semaine seulement.

" 50,000 boîtes d'une moyenne de 60 lbs. à 11c. \$550,000.
" 3 000,000 lbs. à 11c. \$330,000.

" Nous demandons maintenant aux cultivateurs s'ils pensent qu'une industrie qui répand une somme d'argent aussi considérable parmi eux pour une semaine de vente seulement, et ce parmi un nombre extrêmement limité comparativement à la population du pays, vaut la peine d'être cultivée.

" Nous sommes allés aux informations pour avoir la proportion entre le prix du fromage à 11c. et le prix du beurre. Après des calculs faits avec beaucoup de soin, on en est arrivé à la conclusion que le fromage à 11c. était égal à 25c. par livre de beurre. Nous avons demandé à diverses personnes que nous considérons comme des autorités en ces matières, s'il y avait danger que l'industrie de la fabrication du fromage devint moins rémunérative ou fut surfaite et s'il n'arriverait pas comme aux autres productions d'étoffe ou autres articles dont les prix s'abaissent à mesure que la production augmente et s'il ne vaudrait pas mieux s'adonner moins à la production du fromage et plus à celle du beurre : s'il ne serait pas avantageux d'établir des manufactures de beurre, comme il y a des manufactures de fromage et si la production ne serait pas aussi profitable que la production du fromage.

" Voici ce qu'on nous a maintenant répondu :

" Nous ne croyons pas que la production du fromage en Canada puisse être surfaite, et voici sur quoi nous basons notre opinion :

" Depuis que le Canada et les Etats-Unis sont entrés en compétition avec l'Angleterre pour la production du fromage, cette dernière l'a continuellement diminuée et la consommation a augmenté régulièrement. Aujourd'hui l'Angleterre ne peut pas augmenter le nombre ni l'étendue de ses fermes et peu à peu le fermier anglais abandonnera la fabrication du fromage pour celle du beurre tandis que nous, nous abandonnerons la production du beurre pour celle du fromage et voici pour quelle raison. Notre beurre, quelque excellent qu'en soit la qualité, ne peut s'exporter l'été. Par le temps qu'il laisse la luiterie à celui de l'embarquement à bord des steamers, il devient en huile et perd toute sa saveur, tandis que le fermier anglais qui s'adonne à la production du beurre le transporte aussitôt au marché où il commande un bien plus haut prix que le beurre canadien qui, de fait, arrive sur le marché dans un état comparativement invendable comme beurre.

" Il n'en est pas de même du fromage qui s'embarque frais ou vert comme on dit en terme de commerce, et s'améliore pendant la traversée et gagne en qualité à mesure qu'il vieillit. Il est encore une autre avantage en notre faveur, c'est que nous pouvons fabriquer le fromage à plusieurs cents au-dessous du fermier anglais. Nos fermes coûtent meilleur marché, nos animaux coûtent moins cher et nous oserions presque dire que nos moyens de fabrication sont plus économiques. Depuis l'introduction du fromage canadien et américain sur le marché anglais, le prix a sensiblement diminué et ce qui autrefois était un article de luxe est maintenant devenu un article de nécessité parmi le peuple.

" Nous regrettons de ne pas avoir par devers nous les statistiques pour montrer quel progrès a fait la consommation depuis dix ans. Cette consommation ne peut qu'augmenter, car quand la production égale la consommation de l'Angleterre, on expédiera sur le continent européen, et la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne nous fourniront de nouveaux débouchés, de sorte qu'il existe peu de danger que la production soit surfaite, quand au contraire la France, l'Angleterre et l'Irlande par leur proximité des marchés consommateurs auront toujours l'avantage dans la production du beurre, qui sera pour eux une industrie beaucoup plus rémunérative que la fabrication du fromage. "

Conservation des feuilles de betteraves

La récolte des betteraves à sucre approche, les cultivateurs vont avoir à leur disposition, en grandes quantités, les feuilles que l'on détache des racines avec le collet, sur le terrain même. On a souvent recherché s'il y a réellement avantage à faire consommer ces débris par le bétail, ou s'il ne serait pas plus

rationnel de les enfouir comme engrais. Le haut prix des fourrages ne permet pas de négliger la moindre ressource pour l'alimentation du bétail.

Les feuilles de betterave donnent, comme on sait, une bonne nourriture, lorsqu'on les mélange à d'autres fourrages. Seules et en trop forte proportion dans le mélange, elles ont l'inconvénient d'affaiblir les bœufs de trait au moment où le travail est le plus rude pour eux. On ne peut non plus conseiller de les donner en trop grande quantité aux vaches laitières; de sorte que, faute de pouvoir être toutes consommées en vert, à cause de leur extrême abondance à un moment donné, il en pourrit une forte partie sur le sol.

On peut éviter cette perte sans grands frais et se ménager une ressource précieuse pour la fin de l'hiver en conservant dans des silos cette masse de verdure; voici comme on doit procéder: on creuse dans un terrain bien sec une fosse de cinq à six pieds de profondeur, longue et large en proportion de la quantité de feuilles qu'on veut conserver. Cette fosse doit être plus étroite en bas qu'en haut, et ses angles doivent être arrondis, de même que les bords du fond. On dépose d'abord dans la fosse une mince couche de paille, puis une couche de feuilles de betteraves mesurant, non tassées, quatre ou cinq pouces d'épaisseur; on saupoudre d'un peu de sel, puis on picine fortement; on pose un nouveau lit de paille (préférablement de la paille d'avoine) de deux à trois pouces d'épaisseur, puis une couche de feuilles de même épaisseur que la première, salée et picinée de même, et ainsi de suite, alternativement de la paille et des feuilles, jusqu'à ce que la fosse soit remplie et que le tas s'élève à quatre ou cinq pieds au-dessus du sol, à cause du tassement qui ne tarde pas à s'opérer dans les feuilles amoncelées.

On recouvre ensuite avec la terre enlevée de la fosse; cette couverture doit être épaisse de deux pieds au moins, afin de peser fortement sur les couches de fourrage. On doit veiller à ce que les bords et les coins de chaque couche surtout soient bien salés et picinés, afin d'éviter la formation du blanc (moisissure). La couverture de la fosse est dressée en pente, afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie; s'il s'y forme des crevasses par suite du tassement, on doit les boucher soigneusement à la houe.

Les feuilles ainsi arrangées se conservent parfaitement tout l'hiver. Pendant les premiers mois, la fermentation y développe une odeur très-forte qui ne tarde pas à diminuer; aussi le bétail mange-t-il ce fourrage avec beaucoup plus de goût vers le mois de février. Au sortir des fosses, les feuilles perdent rapidement leur couleur fraîche; mais malgré la mauvaise apparence qu'elles ont alors, elles n'en donnent pas moins, en mélange avec des fourrages secs, une bonne nourriture, fort recherchée des bestiaux.

Un fabricant de sucre du Wurtemberg, dans une note qu'il adresse au *Journal agricole* de l'institut de Hohenheim, affirme avoir obtenu les meilleurs résultats de cette méthode; il a conservé l'année dernière les feuilles et collets de 400 journaux (140 arpents) de betteraves, et toutes ses fosses sans exception ont parfaitement réussi; il n'avait employé que 5 à 6 livres de sel par chariot de vingt quintaux de feuilles.

Nous conseillons fortement à nos cultivateurs de betteraves d'essayer ce système.

La sangsue, hygromètre et baromètre

Il est un grand nombre d'êtres, soit dans le règne animal soit dans le règne végétal, qui sont sujets à ressentir à l'avance les perturbations atmosphériques; il suffit donc de faire une série d'observations des phénomènes que ces êtres présentent pour tirer des pronostics certains sur la pluie ou le beau temps, le froid ou le chaud.

Certes, actuellement, un baromètre ou un hygromètre véritables ne sont pas d'un prix assez élevé pour qu'on cherche à les remplacer d'une manière absolue par ces instruments improvisés que chaque jour, pour ainsi dire, la simple observation de la nature nous fait connaître; néanmoins il y a, quelque agrément, nous dirons même une certaine utilité à suivre les diverses phases de phénomènes par lesquels un individu

du règne animal ou végétal à l'approche d'un changement de temps.

Parmi ces curieux et singuliers instruments naturels nous citerons la sangsue (*Hirudo medicinalis*) comme donnant les résultats les plus positifs.

Voici les simples précautions à prendre pour bien observer: Procurez-vous un bocal en verre blanc, dont la contenance n'excede pas une chopine d'eau, et plutôt large qu'étroit et élevé; on le remplit aux trois quarts d'eau et on y dépose la sangsue. On couvre l'orifice du bocal avec un morceau de toile dont le tissu ne soit pas trop serré: en été on change l'eau une fois par semaine, mais si la chaleur était trop considérable, mieux vaudrait la changer deux fois: dans les autres saisons il suffit de la changer tous les quinze ou vingt jours.

Alors, en suivant les diverses variations d'état éprouvées par la sangsue, vous arriverez aux conclusions suivantes:

1o. La sangsue reste au fond du bocal, roulée sur elle-même et sans mouvement, si le temps est serein et beau et par suite la pression barométrique élevée;

2o. Si dans la journée il doit pleuvoir, ce qui correspond, en général, à une diminution de la pression de l'air, la sangsue monte à la surface de l'eau et y reste jusqu'au beau temps;

3o. S'il doit régner un grand vent, la sangsue parcourt le liquide demeure avec une vitesse extrême, et ne cesse de se mouvoir que lorsque le vent commence à souffler;

4o. La sangsue reste, pour ainsi dire, hors de l'eau et éprouve pendant plusieurs jours des convulsions et agitations violentes s'il doit survenir quelque forte tempête;

5o. Par les temps de neige et de pluie continue, la sangsue se fixe près de l'orifice du bocal;

6o. Par la gelée, elle reste constamment au fond du bocal, et roule sur elle-même.

Nous conseillons aux personnes qui désirent se rendre compte de l'exactitude de ces observations sur ces différents phénomènes météorologiques liés à l'état de la sangsue, d'éviter de recouvrir le bocal avec tout autre chose qu'un morceau de toile claire et propre, et surtout de ne pas exposer le bocal près de produits chimiques ou pharmaceutiques dont les vapeurs auraient une influence inévitable, fâcheuse et variée, selon leur nature, sur la constitution irritable de la sangsue.

Résumé des signes:

- 1o Sangsue roulée au fond de l'eau... Beau, gelée.
- 2o — station à la surface de l'eau... Pluie.
- 3o — agitation dans le liquide... Grand vent.
- 4o — s'émmergeant en convulsion... Tempête violente.
- 5o — fixée près de l'orifice du bocal. Neige et pluie continue.— Arthur ELORFE, naturaliste.

Petite Chronique

— Sommaire de *L'Echo du Cabinet de lecture Paroissiale*. — Mois d'Août—Pie IX et Rome; L'Eglise du Canada à l'Eglise d'Allemagne; Le grand mouvement des pèlerinages en France; Pèlerinage à Parry le Monial; Consécration au Sacré Cœur de Jésus; Guérison de Mlle. Victorine Acquiens; La Tour Blanche; Grande Fête au Collège de l'Assomption; Le pérole; Le Reveil de la France; Le Couvent de Parry le Monial; Souvenir de Parry le Monial; Mort de Rattazzi.—*L'Echo* se publie à Montréal, par livraison mensuelle à \$2 par an.

— A une réunion des conseillers qui a eu lieu dans la chambre du Maire à l'Hôtel de ville. M. Baby a proposé que la ville de Québec souscrive \$100,000, dans la compagnie du chemin de Québec et Gosford, au lac St. Jean.

St. Lin, une paroisse qui comprend ses intérêts.

— Nous lisons dans la *Gazette de Joliette*:

« Le conseil de la paroisse de St. Lin vient de voter une somme de 25,000 piastres pour aider à la construction du chemin de fer des Laurentides et de Colonisation du Nord, qui reliera cette place à Montréal.

« Nous n'avons aucun doute que le règlement qui va être soumis aux électeurs municipaux sera adopté sans contestation.

« De plus le même journal nous apprend que l'on a l'inten-

tion de faire un chemin macadamisé de St. Lin à Terrebonne. »
Que de paroisses devraient suivre l'exemple de St. Lin. Celle de Ste. Anne surtout devrait au moins macadamiser le bien court chemin qui conduit du village à la Station du Grand Tronc, chemin qui devient impraticable après quelques jours de pluie seulement. A l'œuvre donc, paroissiens de Ste. Anne!


RECETTES

Piqure des abeilles ou des guêpes

La *Revue d'économie Rurale* a déjà plusieurs fois donné des remèdes contre les effets de la piqure des abeilles ou des guêpes. En voici encore un qui réussit, à ce qu'il paraît, tous-jours bien: on enlève d'abord l'aiguillon de la mouche, on humecte avec de l'eau ou de la salive et on gratte l'endroit piqué; on applique ensuite dessus une prise de tabac en poudre; au bout de deux minutes, la douleur disparaît complètement.

Recette pour rendre imperméable le canevas des voitures couvertes

Voici une recette simple et peu coûteuse pour rendre imperméable le canevas qu'on suspend au-dessus des voitures à quatre roues, et qui sert aussi à d'autres fins, sans pour cela le rendre moins souple ni plus sujet à se fendre. On fait dissoudre du savon mou dans de l'eau chaude, en ajoutant ensuite une solution de sulfate de fer. L'acide sulfurique se combine avec la potasse du savon, et l'oxyde de fer est précipité avec l'autre acide. Ce dernier composé est lavé, séché, et mélangé avec de l'huile de lin. La peinture sera meilleure si l'on joint à l'huile, une proportion convenable de caoutchouc dissous.—
Gazette de Sorel.


A NOS
ABONNÉS
retardataires

PRIÈRE DE PAYER
AU PLUS TOT.

35 à \$20 par jour.—N'importe quelle classe d'ouvriers, de quelque sexe qu'ils soient, jeunes ou vieux, peuvent se faire de meilleures gages en travaillant pour nous que dans n'importe quel autre emploi.—Agents demandés. G. STINSON & Co., Portland, Maine.

CULTIVATEURS, ATTENTION!! MOULINS A BATTRE AMÉLIORÉS

On a à vendre, à des conditions libérales, des moulins à battre, sur un système nouveau, le plus complet dans ce genre. Ces moulins vannent et criblent en même temps. Pour plus amples informations, s'adresser à Québec, No. 17, Rue St. Pierre, à

R. PAMPHILE VALLÉE,
Notaire.

P. S. On demande des agents pour la campagne.
4 Septembre 1873.

ACADEMIE COMMERCIALE DE ST. DENIS COMTÉ DE KAMOURASKA

Cette nouvelle institution commerciale, sous la direction du sousigné, sera ouverte le cinq Septembre prochain à St. Denis, comté de Kamouraska, pour l'instruction des jeunes gens qui désirent entrer dans le commerce; les cours suivis dans cette académie seront propres à les initier à toutes espèces de transactions commerciales. On suivra dans cette institution le

programme d'enseignement adopté dans les académies commerciales de première classe.

Le sousigné a pour le recommander auprès du public dont il sollicite le bienveillant encouragement; un Cours complet d'études, onze années d'expérience dans l'enseignement, et beaucoup de zèle et de volonté.

Cette institution, voisine de l'Eglise de St. Denis, offre aux élèves de nombreux avantages, tant sous le rapport hygienique que celui des amusements: magnifique cour, jeux de boules, et bien d'autres amusements capables de stimuler leur courage, d'adoucir l'amertume d'un pénible éloignement et de leur faire trouver agréable le temps qu'ils consacreront à l'étude.

Les élèves pourront pensionner soit dans l'institution ou dans des maisons voisines dignes d'être recommandées.

M. le Curé de la paroisse, le Revd. M. H. Patvin, qui honore de sa confiance cette nouvelle institution, veut bien aussi, malgré ses nombreux travaux, apporter son concours en enseignant lui-même aux élèves le plain-chant et donner des cours d'instruction religieuse.

Madame Robichaud donnera des leçons de Musique vocale, d'Harmonium et de bien-séance.

Quelques élèves parlant très-bien l'anglais seront admis à l'institution, aux conditions les plus faciles.

Il sera fait une réduction, sous le rapport du prix d'enseignement, aux enfants pauvres, qui montreront de bonnes dispositions à l'étude.

Le sousigné invite respectueusement les amis de l'éducation et ses amis personnels qui liront cette annonce, de vouloir en donner connaissance aux parents qui désirent procurer à leurs enfants une instruction commerciale.

G. RORICHAUD,
Directeur de l'Académie Commerciale
St. Denis, 5 août 1873.

EXHIBITION PROVINCIALE, AGRICOLE ET INDUSTRIELLE POUR 1878

L'EXHIBITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE pour 1878, ouvert au monde entier, aura lieu à Montréal, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, 16, 17, 18 et 19 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près du Mile-End.

Prix offerts. \$12,000 à \$15,500.
Pour la liste des prix et les blancs d'entrée, dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 63, rue St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront NÉCESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 30 AOUT, mais pour les produits agricoles, ainsi que pour les objets du Département Industriel, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 6 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçue après ces dates.
Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné.
GEORGE LECLÈRE,
Secrétaire C. A. P. Q.
Montréal, 8 Juillet 1873.

DÉPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, juillet, 1873.
L'ÉCRICOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 pour cent.

R. S. M. ROUCHETTE,
Commissaire des Douanes.
L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.